

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-CORSE

ARRONDISSEMENT DE
CORTE

CANTON DE
FIUMORBU-CASTELLU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 avril 2024

Date de Convocation 21/03/2024

Nombre de conseillers

En exercice 10
Présents..... 09
Ayant donné pouvoir..... 1
Votants..... 10
Absents.....1

L'an deux quatre-vingt-quatre le six du mois d'avril à quinze heures, trente minutes le Conseil Municipal de la commune de Poggio-di-Nazza étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GUIDICI Jean-Noël

Présents : , M CHIARI Jacques, M CHIARI Patrice M FRANCESCHI Jean-Baptiste, M DOMINICI Richard, M MANFREDI Napoléon Mme MANENTI Eliane, M SANTONI Guillaume, M SANTONI Michel

Représentés : ,Mme ROCHE Monique a donné pouvoir à M SANTONI Guillaume

Absent excusé : Neant

Il a été procédé conformément à l'article L2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Eliane MANENTI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Objet :

**Vote des taux des quatre
taxes locales**

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en sous -préfecture
le.....
Et de l'Affichage
Le.....
Le Maire
JN GUIDICI..

Le Maire présente au conseil Municipal l'état 1259 retraçant l'évolution des bases cadastrales pour l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de maintenir les taux votés en 2023 à savoir :

Taxe foncière sur propriété bâtie : 25.43%
Taxe foncière sur propriété non bâtie : 94.29%
Taxe d'habitation : 19.42%
Cotisation foncière des entreprise : 25.77%

.Pour extrait conforme
Le Maire
JN GUIDICI